

Rapport sur l'interrogation orale de sociologie

Patrice Duran – Gérôme Truc

Temps de préparation : 2 heures / Exposé : 20 minutes / Discussion : 20 minutes

Cette année, trois candidats ont été convoqués pour l'oral disciplinaire de sociologie. Il leur a été demandé de commenter les résultats du rapport « Lignes de faille, une société à réunifier » réalisé par France Stratégie. Ce dernier présentait beaucoup d'avantages dans la mesure où il permettait de mettre en valeur les multiples tensions traversant la société française et surtout de confronter les résultats d'une analyse statistique précise du fonctionnement de la société française avec les représentations que pouvaient en avoir les français. C'est en particulier la distance entre ces deux ordres de réalité qu'il convenait de discuter et d'expliquer, ce qui n'excluait bien entendu en aucune manière que puisse être porté sur la base d'un tel travail un regard critique sur le diagnostic même de France Stratégie tant au plan de la méthode qu'à celui des conclusions présentées.

En aucune manière, cela a déjà été écrit à plusieurs reprises, le sujet tel qu'il peut être donné ne peut constituer un simple prétexte. Il doit être clairement pris au sérieux dans un exposé construit et problématisé, d'où en particulier le soin qui doit être apporté à l'introduction dans la définition d'une perspective de recherche. Trop souvent, les introductions restent creuses, vagues, sans réelle épaisseur faute d'une définition précise du sujet et de l'énoncé de la thèse qui sera défendue et présentée dans une argumentation elle-même structurée. Or, de ce point de vue, aucun des trois candidats n'a présenté d'exposé réellement convaincant tant sur la forme que sur le fond par suite d'un manque de rigueur dans le traitement de la question posée. Là encore, les approches catalogues ne sont pas permises. Les références doivent être pertinentes par rapport au sujet et cohérentes par rapport à la problématique choisie. En aucun cas, il ne revient aux candidats de sélectionner eux-mêmes les thèmes qu'ils désirent aborder. De fait, le jury reste prioritairement sensible aux capacités de raisonnement des candidats et à leur aptitude à mobiliser des concepts précis dans un exercice de démonstration.

Compte tenu de ces différents éléments et en l'absence d'exposés réellement ordonnés, le jury s'en est essentiellement tenu à apprécier la manière dont les candidats s'avéraient globalement capables de répondre aux questions posées à partir d'un effort de réflexion personnelle plus que par la mobilisation de connaissances hétéroclites pas toujours bien maîtrisées. Un candidat n'a pu obtenir la moyenne du fait d'une prestation trop approximative et confuse. Quant aux deux autres, à défaut d'une technique d'exposé correctement maîtrisée, ils ont réussi à montrer des qualités personnelles d'analyse satisfaisantes qui a permis au jury de les évaluer positivement.

Pour conclure et résumer, et au risque de répéter ce qui a déjà été souligné maintes fois, la finalité de l'épreuve consiste à éprouver la capacité des candidats à répondre de manière construite et rigoureuse à une question sociologique sur la base de documents soumis qu'il

convient d'expliquer, interpréter et commenter en mobilisant les orientations de recherche, les catégories d'analyse et les concepts importants de la sociologie.